



Association Justice Construction

Président : Michèle APPIETTO
Trésorier : Pierre CROCHELET
Secrétaire Général : Sylvie Thiénot



BULLETIN D'ADHESION POUR L'ANNEE **2021**

MONTANT DE LA COTISATION 2021 maintenu lors de l'AGO du 8 octobre 2020
100€

RENSEIGNEMENTS MEMBRE:

NOM :		Prénom :	
Qualité, fonction, profession,:			
Raison sociale			
Adresse :			
Code Postal :		Ville :	
Tél. domicile :		Tél. professionnel :	
Portable :			
E-mail :			

Je règle le montant de mon adhésion: **100 €**

Par chèque libellé à l'ordre de : **Justice Construction** Par virement : RIB sur demande
Chèque N° : _____ Adresser avis de virement
Banque : _____

CONSERVER UN DOUBLE, CE DOCUMENT TIENT LIEU D'ATTESTATION DE PAIEMENT.

Règlement à effectuer avant le 31 mai 2021.

A adresser (chèque + formulaire bulletin, non agrafés) à

Association Justice Construction
Trésorier M. Pierre Crochelet
49 rue des Poissonniers 75 018 PARIS

Siège social : 165, Avenue Victor Hugo 75016 PARIS

Association Loi de 1901

E-mail : jc1jusco@gmail.com

site internet : <http://www.justiceconstruction.fr>

**L'association est régie par ses statuts publiés sur son site internet [www ;justiceconstruction.fr](http://www.justiceconstruction.fr).
Rubrique : origine / statut**

Devenir membre de Justice Construction :

- La cotisation annuelle donne de plein droit l'accès gratuit aux assises de Justice construction chaque année.

- le bulletin d'inscription se trouve sur le site internet , ainsi que la téléchargement des attestations de présence pour les membres.

- l'accès à la bibliothèque des interventions des Assises est réservé aux membres

- l'accès aux compte rendus AG et de CA.

AG du 8 octobre 2020 :

Les conférences du soir sont de nouveau au tarif de 20€ pour les membres de l'association et de 30€ pour les non membres.